

Document:	<u>EB 2016/119/R.23/Add.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>14 b) i)</u>
Date:	<u>12 décembre 2016</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Investir dans les populations rurales

Royaume du Cambodge

Projet de promotion de marchés inclusifs en
faveur des petits agriculteurs

Additif

Conseil d'administration — Cent dix-neuvième session
Rome, 14-15 décembre 2016

Pour: Approbation

Projet de promotion de marchés inclusifs en faveur des petits agriculteurs

Additif

L'attention du Conseil d'administration est appelée sur les ajouts et modifications ci-après à apporter au rapport du Président sur le Projet de promotion de marchés inclusifs en faveur des petits agriculteurs (EB 2016/119/R.23). Pour plus de clarté, les modifications apparaissent en caractères gras et les traits de soulignement correspondent aux suppressions.

Page iv, résumé du financement

Coût total du projet:	61,6 millions d'USD
Contribution de l'emprunteur	8,65 millions d'USD

Page 4, paragraphe 13

Le paragraphe est modifié comme suit:

"La mise en œuvre du projet sera principalement décentralisée, la coordination d'ensemble du projet étant confiée au Ministère du commerce ____ le principal organisme d'exécution. Le Ministère du commerce appuiera les activités du projet par l'intermédiaire de trois bureaux régionaux et le Ministère de l'économie et des finances collaborera avec l'administrateur sous contrat pour le VCIF et avec la Banque de développement rural ou une banque privée remplissant les conditions requises pour la ligne de crédit."

Page 5, paragraphe 15

Le paragraphe est modifié comme suit:

"Le Ministère de l'économie et des finances sera l'organisme d'exécution pour la composante 2 (financement des filières). L'équipe de la composante 2 formera un bureau de gestion au sein de ce ministère, qui supervisera l'administrateur du VCIF nommé et la Banque de développement rural ou une banque privée remplissant les conditions requises pour ce qui est de la ligne de crédit. Dans l'ensemble, conformément à son rôle de représentant de l'emprunteur, le Ministère de l'économie et des finances devra s'acquitter des tâches ci-après: i) coordination interorganismes; ii) supervision et gestion fiduciaires pour le compte du gouvernement; iii) fourniture, en temps voulu, de contributions de contrepartie suffisantes pour financer les activités du projet, y compris le paiement des salaires des fonctionnaires locaux; et iv) traitement, en temps opportun, des demandes de retrait, des approbations des passations de marchés et autres documents nécessaires, conformément aux procédures opérationnelles standard."

Page 7, tableau 1

Le tableau 1 est remplacé par le tableau ci-dessous:

Tableau 1
Coûts du projet par composante et source de financement
(en milliers d'USD)

Composante	Prêt du FIDA		Autres cofinanciers		Bénéficiaires		Emprunteur/ contrepartie		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1. Développement des filières	13 994	66,4	-	-	273	1,3	6 810	32,3	21 077
2. Financement des filières	20 721	54,9	8 586	22,7	7 843	20,8	602	1,6	37 751
3. Coordination du projet et gestion des savoirs	1 542	55,4	-	-	-	-	1 243	44,6	2 785
Total	36 257	58,8	8 586	13,9	8 116	13,2	8 654	14	61 613

Page 7, paragraphe 26

Le paragraphe est modifié comme suit:

"Le projet AIMS sera financé par un prêt du FIDA, une contribution du secteur privé (par des bénéficiaires et des entreprises) et le gouvernement. Le FIDA financera 36,3 millions d'USD (58,8%) du coût du projet sous la forme d'un prêt au gouvernement. Le gouvernement contribuera à hauteur de 8,65 millions d'USD (soit 14% du coût total). Les bénéficiaires du projet devraient contribuer à hauteur de 8,1 millions d'USD (13,2%) et les entreprises privées à hauteur de 8,6 millions d'USD (13,9%)."

Page 7, tableau 2

Le tableau 2 est remplacé par le tableau ci-dessous:

Tableau 2
Coûts du projet par catégorie de dépenses et source de financement
(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Prêt du FIDA		Autres cofinanciers		Bénéficiaires		Contrepartie du gouvernement		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1. Services de consultation	2 284	60	-	0	-	0	1 522	40	3 806
2. Équipement et matériel	-	0	-	0	-	0	721	100	721
3. Formation	3 544	50	-	0	-	0	3 544	50	7 088
4. Crédit et fonds de garantie	8 967	100	-	0	-	0	-	0	8 967
5. Dons et subventions	18 594	52,7	8 586	24,3	8 116	23	-	0	35 296
6. Traitements et indemnités	2 867	50	-	0	-	0	2 867	50	5 734
Total	36 257	58,8	8 586	13,9	8 116	13,2	8 654	14	61 613